

Service public

Défendre la tangentielle, combattre le tracé aérien



Depuis mai dernier, la mobilisation et la détermination des Morsaintois pour faire échec à un nouveau tracé par le parc du Château, ne se sont pas démenties. A preuve : la forte participation à la réunion organisée le 25 septembre par Marjolaine Rauze pour rendre compte des résultats du Comité de suivi de la Tangentielle. Mais aujourd'hui, c'est le principe même de cette ligne qui semble devoir être défendu.

« Si une chose n'est pas négociable, c'est bien l'hypothèse d'un tracé en aérien dans le parc du Château. Nous n'en voulons pas ! ». Pour les Morsaintois, l'affaire est entendue : si la Tangentielle doit se faire, c'est sur les bases du projet arrêté en 1997 et inscrit au Contrat de plan Etat-Région 2000-2006 pour 305 millions d'euros. Cette première tranche doit servir à réaliser les 7 kilomètres de voies nouvelles, dont 4 kilomètres en

souterrain à Morsang, ainsi que la gare d'Epinay.

Or, le coût total de ce projet est jugé trop élevé par l'Etat. Et dans une logique d'économie à tout prix, après la variante par le parc*, le STIF (autorité organisatrice des transports en Ile-de-France) mettrait à profit le Comité de suivi de la Tangentielle du 23 septembre pour avancer des « scénarios moins coûteux ».

Parmi eux figure l'utilisation des crédits du contrat de plan pour améliorer l'existant. « Cette modernisation relève du bon sens, estime Marjolaine Rauze, mais il y aurait tromperie à utiliser de l'argent public destiné à la création d'une nouvelle liaison, pour effectuer des travaux de réhabilitation qui incombent à RFF (Réseau Ferré Français) et qui sont dus aux usagers. Pour le Conseil général, il est d'ailleurs hors de question de maintenir sa participation de 61 millions d'euros pour autre chose que la réalisation du projet initial de Tangentielle. » Autre solution préconisée par le STIF : le tram-train, plus économique, mais moins rapide et moins confortable que la Tangentielle. Il utiliserait les voies du RER, mais

également des voies en site propre, à créer selon toute hypothèse à Morsang, le long de l'A6. « Le STIF n'a guère fourni de précisions sur ce projet, note le maire. Cette solution n'est peut-être pas à rejeter d'emblée, mais il nous faut savoir si elle correspond bien aux besoins des usagers, et quelles conséquences sur notre cadre de vie induirait sa réalisation. »

Pour des transports modernes

De fait, derrière cette volonté de réduire à tout prix les coûts, ne risque-t-on pas de perdre de vue l'essentiel : l'amélioration des liaisons. « Notre département et sa population, rappelait Marjolaine Rauze, ont besoin de transports publics modernes, confortables, respectueux de l'environnement en général et du cadre de vie des riverains en particulier. En reliant les grands pôles d'emplois, d'administration, de formation, la Tangentielle, véritable « francilienne du rail » apporte une réponse pertinente et durable au problème de déplacements. » Ces propos étaient repris à diverses occasions dans la salle. Ainsi pour Maryvonne Noël, représentante

pour Morsang de l'Association Circule (défense des usagers de la ligne C) « seuls 18 % de la population du Val d'Orge se rendent quotidiennement à Paris. Alors que l'essentiel des déplacements se fait de banlieue à banlieue, le projet de tangentielle sud est économiquement rentable et il faut le soutenir ».

Travailler à une réponse Morsaintoise

Pour y voir plus clair dans ce dossier, le Maire proposait d'élargir le groupe de travail citoyen constitué lors de la réunion publique du mois de juin, pour étudier les diverses propositions, en s'appuyant sur les informations qui seront demandées au STIF, à RFF et à la SNCF. Ce groupe pourrait ainsi réfléchir à une position qui serait soumise au Conseil municipal en novembre et qui constituerait ainsi la réponse de Morsang. Par ailleurs, la campagne de pétitions sera poursuivie. « Plus de 1400 Morsaintois ont déjà exprimé leur refus d'un tracé en aérien. Il faut maintenant que nous envisagions une délégation pour porter toutes ces signatures. » ■

* Cf Flash-Info 281 et 282.